



Désengagement de l'armée de terre

Par **mzlle_eskimo**, le **30/11/2011** à **19:55**

Bonjour,

Je souhaite me désengager de l'armée de terre, j'ai signée pour 5ans et j'ai été vraiment déçu. Seul solution pour quitter l'armée, c'est d'avoir une promesse d'embauche. D'apres ma hierarchie qui m'aurais mal conseiller, je devais donner à l'armée un préavis de 2mois, ce que j'ai respecter. J'ai signer ma promesse d'embauche. 1 Semaine plus tard ma hierarchie me dit que je peux quitter l'armée dans 4 mois 1/2. Mon futur employeur ne veut pas attendre ce délais. C'est pourquoi je me demande à combien est estimé le préavis pour que je quite l'armée? 2 mois 4 mois?
merci d'avance